

Présentation

Les gouvernements européens se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000, pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant aux connaissances.

Les questions prioritaires dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle font l'objet d'objectifs chiffrés, au nombre de cinq : généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, réduction des sorties précoces, développement de la "formation" des adultes, amélioration des compétences de base en lecture, augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie.

Pour que les jeunes générations disposent d'un bagage scolaire à la hauteur d'une économie de la connaissance, la cible pour 2010 est d'atteindre 85 % de "réussite" du second cycle de l'enseignement secondaire sur l'ensemble de l'Union européenne, pour 78 % en 2007 (82 % en France). Les progrès attendus sont donc de 7 points en trois ans.

Les capacités scientifiques sont cruciales et sont évaluées par un développement des flux de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie de 15 %, qui a été atteint en 2003. Symétriquement, éviter les échecs personnels est important pour garantir harmonie et cohésion à la société. En premier lieu, une baisse de 20 % de la proportion de jeunes ne possédant pas les bases de la lecture est espérée en 2010. En second lieu, la proportion de sortants précoces devrait passer sous le seuil de 10 % en 2010 sur l'ensemble de l'Union. En 2007, 15 % des jeunes de l'Union étaient sortants précoces (13 % en France). Les progrès à venir (- 5 points en trois ans) devraient être plus rapides que ceux enregistrés depuis 2000. Les différences entre pays de niveaux d'études sont anciennes, en général, et les pays où les plus faibles proportions de jeunes terminent leurs études sans un bagage suffisant sont ceux où leurs parents avaient déjà massivement accès au second cycle de l'enseignement secondaire.

Pour que la population enrichisse et actualise ses connaissances à tous âges, l'objectif est de porter à 12,5 % d'ici 2010 la proportion d'adultes qui ont suivi un cours ou une formation au cours du mois, soit d'augmenter de plus d'un quart la participation actuelle des adultes. Plus de 20 % des adultes bénéficient d'études et de formations dans les pays scandinaves et en Grande-Bretagne, alors que la situation française est plutôt médiocre (7,4 %).

Définitions

■ **Champ** : les vingt-sept pays de l'Union européenne.

■ **La généralisation de l'enseignement secondaire (1)** est évaluée par le pourcentage des jeunes âgés de 20 à 24 ans ayant terminé avec succès l'enseignement secondaire de second cycle (poste 3 de la classification internationale type de l'éducation). En France, c'est le pourcentage de jeunes de 20-24 ans diplômés au moins d'un CAP, BEP ou baccalauréat (sources : enquête communautaire sur les forces de travail, reposant sur l'enquête Emploi en France).

■ **Les jeunes sortants précoces (2)** sont âgés de 18 à 24 ans, ont arrêté en premier cycle de l'enseignement secondaire ou en deçà ou, surtout, n'ont pas "réussi" le second cycle, soit parce qu'ils ont abandonné avant sa dernière année, soit parce qu'ils ont échoué au diplôme. En France, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans (dénominateur) qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé (numérateur) (sources : enquête communautaire sur les forces de travail).

■ **La participation des adultes à un cours ou à une formation (3)** vise, entre 25 et 64 ans, la poursuite d'enseignements ou formations "formels", c'est-à-dire débouchant sur un diplôme ou titre reconnu, ainsi que la participation à des cours, séminaires, conférences ou ateliers "non formels", c'est-à-dire organisés avec des formateurs ou moniteurs mais sans niveau hiérarchisable, quel qu'en soit le but (professionnel, développement personnel,...).

■ **Les compétences "de base" en lecture (4)** sont considérées acquises si la personne est capable de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante (niveaux 0 et 1 aux tests de PISA) (sources : tests de littéracie du programme international pour l'évaluation des élèves [PISA], soumis à des enfants de 15 ans).

■ **Le développement des diplômés de sciences et technologie (5)** est évalué à partir du nombre de diplômés d'enseignement supérieur délivrés dans les spécialités scientifiques et technologiques (sources : statistiques scolaires, celles-ci peuvent être entachées de doubles comptes). L'indicateur (5) rapporte le flux de diplômés de 2005 à l'effectif d'une classe d'âge.

→ Pour en savoir plus

Publications

– "Progress towards the Lisbon objectives in education and training", rapports 2007 et précédents (2008 à paraître).

Sources : voir la rubrique "Définitions".

http://ec.europa.eu/education/policies/2010/objectives_en.html#measuring

[1] Les cinq critères de référence chiffrés de Lisbonne (Union européenne)

	Réussite du secondaire 2007 (1)	Sorties précoces 2007 (2)	Formation des adultes 2007 (3)	Faibles compétences en lecture 2006 (4)	Diplômés de sciences et technologies 2005 (5)
Allemagne	72,5	12,7	7,8	20,1	9,7
Autriche	84,1	10,9	12,8	21,5	9,8
Belgique	82,6	12,3	7,2	19,4	10,9
Bulgarie	83,3	16,6	1,3	51,1	8,6
Chypre	85,8	12,6	8,4	-	3,6
Danemark	r 70,8	r 12,4	29,2	16,0	14,7
Espagne	61,1	31,0	10,4	25,7	11,8
Estonie	80,9	14,3	7	13,7	12,1
Finlande	86,5	p 7,9	23,4	4,8	17,7
France	82,4	12,7	7,4	21,8	22,5
Grèce	82,1	14,7	2,1	27,7	10,1
Hongrie	84	10,9	3,6	20,6	5,1
Irlande	86,7	11,5	7,6	12,2	24,5
Italie	76,3	19,3	6,2	26,4	9,7
Lettonie	80,2	p 16,0	7,1	21,2	9,8
Lituanie	89	8,7	5,3	25,7	18,9
Luxembourg	70,9	15,1	7	22,8	
Malte	54,7	37,6	6	-	3,4
Pays-Bas	76,2	12,0	16,6	15,1	8,6
Pologne	91,6	5,0	5,1	16,2	11,1
Portugal	53,4	p 36,3	p 4,4	24,9	12,0
République tchèque	91,8	* 12,0	* 5,7	24,8	8,2
Roumanie	77,4	19,2	1,3	53,5	10,3
Royaume-Uni	78,1	* 13,0	* 26,6	19,0	18,4
Slovaquie	91,3	7,2	3,9	27,8	10,2
Slovénie	91,5	rés 4,3	14,8	16,5	9,8
Suède	87,2		32	15,3	14,4
Union européenne (27)	78,1	14,8	9,7		12,9
Cible 2010	85	10	12,5	16	10
Situation en 2000	77	18	7,1	19	

Sources : Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail 2007, (1) et (3) et des statistiques scolaires de 2004-2005 (5) ; PISA, enquête 2006. Voir la rubrique "Définitions" pour les définitions des cinq critères.

r : rupture de série ; p : provisoire ; rés : réserve sur la représentativité. * : 2006 ; - : non disponible.